



Commune  
de Miège



Commune  
de Venthône



Commune  
de Veyras

Suite au départ à la retraite du responsable technique de Veyras et en vue de l'entrée en vigueur de la nouvelle Commune fusionnée de Noble-Contrée au 1<sup>er</sup> janvier 2021, les administrations communales de Miège, Venthône et Veyras mettent au concours le poste de :

## **RESPONSABLE (H/F) DU SERVICE TECHNIQUE ÉDILITÉ, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET INFRASTRUCTURES COMMUNALES**

### **Mission :**

Le titulaire aura la responsabilité de gérer l'ensemble des aspects techniques et pratiques relatives au domaine public communal (infrastructures et bâtiments communaux, réseaux publics, voirie, domaine routier, itinéraires de loisirs...) ainsi que les dossiers de construction de la Commune de Noble-Contrée.

### **Tâches principales :**

Dans un premier temps :

- Gérer et suivre divers projets techniques ainsi que les dossiers de construction,
- Participer activement aux réflexions liées à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme, ainsi qu'à l'harmonisation des règlements et pratiques dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle Commune,
- Représenter le maître de l'ouvrage dans les divers projets communaux, collaborer avec les différents bureaux mandataires.

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Commune :

- Gestion du personnel du service technique (travaux publics),
- Assurer la responsabilité et la conduite administratives, opérationnelles, techniques et financières du service,
- Coordonner les activités des domaines des travaux publics, des bâtiments ainsi que la gestion des infrastructures de la Commune.

### **Profil :**

- De langue maternelle française et détenteur d'un permis de conduire,
- Formation d'ingénieur EPF/HES en génie civil, de conducteur de travaux ou formation et expérience du domaine jugées équivalentes,
- Bonnes connaissances des diverses directives et règlements concernant les constructions,
- Expériences avérées dans le domaine des chantiers au niveau des procédures, de la conception, de la direction et de l'exécution,
- Bonnes connaissances des outils informatiques,
- Capacité de conduite d'équipe, d'organisation et de planification,
- Autonomie dans le travail, esprit d'initiative, résistance au stress, bonnes capacités de communication,
- Discrétion, motivation à œuvrer dans le domaine public, flexibilité.

**Taux d'activité :** 100 %.

**Entrée en fonction :** à convenir, mais au plus tard pour le 01.09.2019.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de M. Stéphane Ganzer, Président de Veyras (078 652 18 76). Le cahier des charges décrivant la fonction peut être demandé auprès de l'administration communale de Veyras.

Les offres de service accompagnées des documents usuels (lettre de motivation, curriculum vitae, photo, diplômes, certificats de travail, prétentions de salaire) doivent être adressées à l'Administration communale de Veyras, Rue C.-Clos Olsommer 9, 3968 Veyras, avec mention «Confidentiel - Resp. service technique».

**Le délai de postulation est fixé au 20 mars 2019**, la date du timbre postal faisant foi.